

## Compte rendu de l'assemblée générale de la cantine du 6 octobre 2017

Présents : Serge DERORY (Mairie de Bussy), Philippe ESSERTEL (Maire de St Sixte), Evelyne GRENIER (Mairie St Sixte), Nathalie DE CAMPOS (Présidente), Camille PLUVINAGE (vice-présidente), Mylène LAURENT (Trésorière), Fabienne MURON (vice-trésorière) Marie-Hélène ARCHIMBAUD (Secrétaire), Monique DEVEAUX (cantinière Arthun), une famille.

Excusés : Josiane BALDINI (Maire d'Arthun), Maryse DURRS (Mairie de St Sixte), TRIOMPHE Sylvie (Mairie de Bussy), VIAL Bernard (Maire de Bussy), Marie-Claude BRUEL (Cantinière de Bussy), 2 familles

### Bilan de l'année 2016/2017 :

- Il a été servi 10690 repas pour l'année 2016/2017 soit 163 de plus que 2015/2016.
- On ne note aucun problème de comportement pour cette année écoulée
- Pour la cantine d'Arthun : ne pas attendre le dernier jour du mois pour faire passer le chèque et la fiche d'inscription régulière, pour l'achat des tickets et l'inscription avec tickets pour la semaine suivante cela reste le vendredi matin.
- On rappelle que les chèques doivent être libellés à l'ordre de : association de parents d'élèves ou cantine scolaire RPI.
- Les chèques et les tickets doivent être agrafés à la fiche d'inscription, puis glissés dans le cahier de liaison et non dans le cahier de garderie/car.
- Penser à inscrire le nom et prénom de l'enfant sur les tickets ainsi que la date de prise du repas, si les tickets sont utilisés seuls.
- On rappelle que les menus, le règlement intérieur et les fiches d'inscription au mois sont disponibles sur les sites internet des 3 mairies :

[www.arthun.fr](http://www.arthun.fr)

[www.bussy-albieux.fr](http://www.bussy-albieux.fr)

[www.stsixte.fr](http://www.stsixte.fr)

### Bilan financier 2016/2017 :

Dépenses		Recettes	
Traiteur	43 544 €	Achat tickets repas par les familles et instituteurs	34 932,44€
Fournitures payées en liquide	92,83 €	Subventions mairies	8 947,70 €
Fournitures payées en chèque	192,03 €	interêts du livret A	22,35 €
Agios	10 €		
<b>Total</b>	<b>43 842,06 €</b>		<b>46 174,03 €</b>

En Juillet 2017 :

Le compte courant affichait :	+ 232,39 €
Le livret A	+ 2184,52 €
Monnaie à distribuer aux 3 cantines le jour de la rentrée	+ 90,00€

On signale, un problème d'impayé pour l'année 2016/2017, on rappelle que les repas ne peuvent être pris en compte qu'accompagné du règlement. En cas de difficulté financière les familles sont invitées à se rapprocher de l'association pour trouver une solution.

### Présentation du nouveau traiteur :

Le traiteur Fidésien qui livrait les repas l'année dernière ayant cessé son activité, c'est désormais :

« L'Atelier du cuisinier » de St Symphorien sur Coise qui a pris le relais.

Le prix du repas n'a pas changé, le mode de livraison non plus (liaison chaude).

Les premiers retours sont plutôt positifs, une cuisine plus simple, avec beaucoup de préparations faites maisons et des produits locaux.

Mr CHARBONNIER, dirigeant de l'entreprise, est à la recherche d'un local adapté à la préparation de ces repas près de aux alentours du RPI, pour limiter les trajets, si vous avez connaissance d'un local qui pourrait être adapté, vous pouvez contacter un membre de l'association qui transmettra les informations au traiteur.

#### Renouvellement du bureau :

Deux membres du bureau entamant leur dernière année dans l'association, il devient plus qu'urgent de trouver de nouveaux membres afin que le relais se passe en douceur, il est signalé que cela ne représente pas un volume important de tâches si le bureau est étoffé. Mr ESSERTEL signale une bonne ambiance au sein du bureau, toute famille sera donc très bien accueillie. N'hésitez pas à vous rapprocher des membres actuels pour plus de renseignement.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h15.